



Prairie Research Associates

WINNIPEG | OTTAWA

www.pra.ca

Enquête réalisée après l'élection : 2023

Le 8 décembre 2023

Préparée pour : Élections Manitoba

363 Broadway, bureau 500
Winnipeg (Manitoba) R3C 3N9
Téléphone : 204 987-2030 Télécopieur : 204 989-2454
Sans frais (anglais) : 1 888 877-6744
Sans frais (français) : 1 866 422-8468
Courriel : admin@pra.ca

Résumé

Élections Manitoba a retenu les services de l'entreprise PRA Inc. pour réaliser une enquête auprès de la population après l'élection provinciale d'octobre 2023. PRA a conçu le questionnaire en consultation avec des représentants d'Élections Manitoba, en s'inspirant d'enquêtes similaires réalisées dans le passé (c.-à-d. après les élections provinciales de 1999, 2003, 2007, 2011, 2016 et 2019). Alors que les enquêtes précédentes reposaient sur des appels téléphoniques à composition aléatoire visant des participants choisis, l'enquête est depuis 2016 réalisée au moyen du panel de PRA pour le Manitoba. Cette année, l'enquête s'est tenue du 20 au 27 novembre auprès de 800 adultes manitobains qui avaient le droit de voter à l'élection provinciale de 2023.

Comprendre les options électorales

Les Manitobains connaissent assez bien les options qui s'offrent à eux pour s'inscrire sur les listes électorales et voter.

- Environ 9 personnes sur 10 se souviennent avoir reçu une carte d'information de l'électeur, et parmi elles, presque toutes ont déclaré que les renseignements figurant sur la carte étaient corrects et que celle-ci contenait tous les renseignements dont elles avaient besoin.
- Environ 9 Manitobains sur 10 indiquent que leur nom figurait sur la liste électorale de 2023 et qu'ils n'ont rien eu à faire pour y figurer.
- Les répondants ont été moins nombreux, mais tout de même 3 sur 4, à confirmer qu'une personne dont le nom ne figure pas sur la liste électorale a tout de même le droit de voter. Un pourcentage similaire a déclaré qu'une personne qui n'est pas en mesure de voter le jour du scrutin peut quand même prendre des dispositions pour voter. Parmi les répondants ayant déclaré que de telles dispositions pouvaient être prises, environ 7 sur 10 ont mentionné le vote par anticipation comme option.
- Environ 8 Manitobains sur 10 sont tout à fait d'accord – suggérant qu'ils n'ont aucun doute – sur le fait que des centres de scrutin par anticipation étaient ouverts à divers endroits dans toute la province la semaine précédant le jour du scrutin et que les électeurs doivent présenter une pièce d'identité, qu'ils votent par anticipation ou le jour du scrutin. Environ 7 personnes sur 10 sont tout à fait d'accord pour dire que tout électeur admissible peut voter dans n'importe quel bureau de vote par anticipation.
- Les Manitobains étaient moins sûrs concernant le vote le jour du scrutin et la possibilité de voter dans n'importe quel centre de scrutin officiel de leur circonscription électorale. Environ la moitié d'entre eux étaient tout à fait d'accord, ce qui est cohérent avec le fait qu'il s'agit d'une nouvelle option en 2023.

Expérience de vote

Les Manitobains ont fait savoir que leur expérience électorale était très positive. Ils déclarent que le centre de scrutin était pratique et le personnel poli et bien renseigné. Lors de cette élection, la technologie a été utilisée dans tous les centres de scrutin. Bien que les répondants soient partagés sur la question de savoir si la technologie a accéléré ou ralenti les choses, la plupart d'entre eux ont déclaré que la technologie utilisée sur le lieu de vote était digne de confiance. Dans l'ensemble, la grande

majorité des votants se sont déclarés satisfaits du temps nécessaire pour voter et ont eu le sentiment d'avoir été traités équitablement.

- Parmi notre échantillon, la moitié des Manitobains avaient voté le jour du scrutin tandis que l'autre moitié avaient voté par anticipation. Il s'agit du nombre le plus élevé d'électeurs ayant voté par anticipation jamais enregistré; lors des deux enquêtes postélectorales précédentes, environ 3 personnes sur 10 avaient voté par anticipation.
- Neuf votants sur dix ont voté à l'endroit indiqué sur leur carte d'information de l'électeur. Parmi ceux qui ont voté par anticipation, 8 sur 10 avaient prévu d'utiliser le centre de scrutin par anticipation – ils n'étaient pas tombés sur un de ces centres par hasard.
- De manière générale, presque tous les votants ont déclaré que le centre de scrutin était au moins assez pratique, et plus de 8 sur 10 ont déclaré qu'il était très pratique.
- La plupart des Manitobains ont déclaré qu'ils *ne savaient pas* que le mode de scrutin avait changé et incluait désormais la technologie, p. ex., des ordinateurs pour traiter les électeurs et des machines à compter les voix (alors que 4 sur 10 le savaient). Les expériences des Manitobains à l'égard de la technologie pendant le scrutin étaient mitigées : 3 répondants sur 10 ont indiqué que la technologie accélérait les choses, 1 sur 6 pensait qu'elle ralentissait les choses, et près de la moitié estimaient qu'elle ne changeait rien.
- Environ 3 personnes sur 4 pensaient que la technologie était digne de confiance ou très digne de confiance, tandis qu'environ 1 sur 10 ne lui faisait pas confiance.
- Comme dans des enquêtes précédentes, la quasi-totalité des répondants ont déclaré que le personnel du centre de scrutin était poli et courtois, et 9 sur 10 ont indiqué qu'il était bien renseigné. Presque tous les Manitobains ont fait savoir qu'ils avaient été traités de manière équitable pendant le processus de vote, dont plus de 8 sur 10 ayant déclaré avoir été traités de manière très équitable. Presque tous ont déclaré avoir reçu la plupart ou la totalité des renseignements dont ils avaient besoin.
- Environ 9 répondants sur 10 se sont déclarés satisfaits du temps qu'il leur a fallu pour voter, dont environ 7 sur 10 très satisfaits. De même, 9 électeurs sur 10 ont été satisfaits de leur expérience de vote, dont 2 sur 3 très satisfaits.
- La grande majorité des Manitobains (94 %) ont déclaré qu'Élections Manitoba avait organisé des élections équitables, dont 8 sur 10 qui les ont qualifiées de très équitables.

Publicité d'Élections Manitoba

Tout au long de la période électorale, Élections Manitoba a fait la promotion du vote par anticipation et le jour du scrutin, et a fourni de l'information sur l'inscription des électeurs, les options de vote et d'autres points. Élections Manitoba a utilisé divers médias pour diffuser ces messages, notamment la télévision, la radio, la presse écrite, l'affichage extérieur et la publicité en ligne.

Nous avons présenté aux répondants des exemples de publicités en ligne, extérieures, imprimées, radiophoniques et télévisées diffusées lors de l'élection de 2023. Environ 3 personnes sur 4 se souvenaient d'avoir vu ou entendu ces publicités, et environ la moitié d'entre elles se souvenaient à la fois des publicités télévisées et radiophoniques.

Les publicités semblent avoir communiqué efficacement les messages clés suivants : voter, c'est prendre une décision importante, et nous devrions tous faire du vote une priorité. Dans les deux cas, plus de

9 personnes sur 10 étaient assez d'accord ou tout à fait d'accord sur le fait que les publicités avaient transmis ces messages.

Plus important encore, les publicités semblent avoir incité les personnes qui les ont vues à agir. La moitié des répondants ont déclaré avoir agi du fait de la diffusion des publicités, que ce soit en votant, en vérifiant leur inscription ou en consultant le site Web d'Élections Manitoba.